

Rassemblement à Laval

Les proches d'Éloïse Dupuis lui rendent un dernier hommage

TVA Nouvelles | Publié le 3 décembre 2016 à 10:13 - Mis à jour le 3 décembre 2016 à 19:11



Les proches d'Éloïse Dupuis, cette mère de 26 ans membre des Témoins de Jéhovah décédée à la suite de complications lors de son accouchement et qui aurait refusé une transfusion sanguine, lui ont rendu hommage samedi après-midi dans un restaurant de Laval.

Plusieurs proches et membres de sa famille ont tenu à se réunir deux semaines après les funérailles de la jeune femme célébrées à la Salle du Royaume du boulevard Père-Lelièvre à Québec.

«Pour moi, c'est comme si elle avait disparu tout à coup. Nous n'avons pas été invités à ces funérailles», a dit sa tante Manon Boyer, qui déplore que les Témoins de Jéhovah aient gardé le secret autour de l'état de santé de sa nièce et des funérailles.

Mme Boyer maintient depuis le début la version selon laquelle Éloïse Dupuis aurait donné son consentement à une transfusion sanguine.

«Il y avait l'influence de son père, sa mère, qui eux, auraient été exclus des témoins de Jéhovah si jamais elle avait accepté. Elle aurait été un déshonneur pour sa famille. Je dis que c'est un crime d'honneur. [...] Je vais faire en sorte qu'il n'y ait plus jamais d'autre Éloïse et d'autres bébés Liam qui sont orphelins», a dit Mme Boyer, en entrevue avec TVA Nouvelles sur les lieux de la cérémonie.





«Elle m'a dit la veille de son accouchement: "Ma tante, réalises-tu que je vais voir le rêve de ma vie dans quelques jours", a-t-elle raconté. Je suis convaincue qu'elle aurait accepté un don de sang.»

Après les événements, les médecins de l'établissement de santé avaient assuré qu'il s'agissait d'un choix libre et éclairé.

Mme Boyer a invité tous les invités à porter du rouge, couleur de l'amour, mais aussi du «sang qu'elle n'a pas reçu».

La tante de la jeune femme assure faire tout ce qui est en son pouvoir pour éviter qu'une tragédie comme celle-ci ne se reproduise. Elle a rappelé que le député de la Coalition avenir Québec (CAQ) Simon Jolin-Barrette a demandé une commission parlementaire afin de modifier le Code civil en ce qui concerne le consentement libre et éclairé

L'enquête du coroner est en cours. Le rapport pourrait être diffusé au cours des prochains mois.

Dans la même catégorie



Décès d'une mère membre des Témoins de Jéhovah
Les funérailles d'Éloïse Dupuis célébrées à Québec

🕒 19 novembre à 21:31



Décès d'une jeune maman témoin de Jéhovah
La tante d'Éloïse Dupuis porte plainte pour avoir des réponses

🕒 19 octobre à 21:03



Entrevue avec un ex-témoin de Jéhovah
Jeune mère décédée: victime de la «Gestapo du sang»?

🕒 19 octobre à 11:13

Recommandé pour vous

